

Nouvelliste Vaudois

UN NUMÉRO
5 CENTIMES

TÉLÉPHONE

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
NOUVELLISTE, Lausanne.

JOURNAL LIBÉRAL-DÉMOCRATIQUE

PARAISSANT A LAUSANNE TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

UN NUMÉRO
5 CENTIMES

TÉLÉPHONE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Escalier-du-Marché, 23.

PRIX D'ABONNEMENT. — Pour la Suisse : 8 francs pour un an, 4 fr. 50 pour 6 mois, 3 fr. pour 3 mois et 1 fr. 50 pour 1 mois. — Pour l'étranger : 25 francs pour un an, 13 fr. pour 6 mois, 7 fr. pour 3 mois et 4 fr. pour un mois, le port compris. Les abonnements partent de n'importe quelle date et continuent jusqu'à révocation formelle. Toute correspondance pour la rédaction et l'administration du journal doit être adressée franco au « NOUVELLISTE VAUDOIS, Lausanne ».

annonces (par ligne ou son espace) : Pour le canton de Vaud, 15 cent.; pour le reste de la Suisse, 20 cent.; pour l'étranger, 25 cent. — Réclames : 50 cent. Pour les ANNONCES, s'adresser à l'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER, 24, PLACE PALUD — LAUSANNE — PLACE PALUD, 24, MONTREUX, GENÈVE, NEUCHÂTEL, FRIBOURG, St-Imier, Delémont, Porrentruy, Bâle, Berne, St-Gall, Lucerne, Lugano, Schaffhouse, Zurich, etc., etc.

LAUSANNE, 3 Janvier 1894.

1893 en Europe.

II

Une troisième manifestation du socialisme a été l'organisation du congrès de Zurich. Là, après avoir consciencieusement excommunié les sectes dissidentes, les grands chefs de l'église socialiste ont posé les fondements du socialisme d'Etat suivant les dogmes admis en Allemagne. On a rompu des lances en faveur de l'internationalisme, de l'appropriation par la communauté des instruments du travail y compris le sol, et l'on s'est quitté en s'encourageant réciproquement à ne laisser passer aucune occasion de mettre en œuvre l'agitation socialiste. D'après ce que l'on savait des habitudes du socialisme avant les assises de Zurich, cette recommandation paraît au moins superflue. A noter que le congrès des étudiants socialistes, réuni il y a quinze jours à Genève, s'est rallié avec enthousiasme aux résolutions de Zurich.

Quelle influence le socialisme a-t-il eue sur les attentats anarchistes qui se sont multipliés ces derniers mois? Le parti les répudie hautement et s'efforce de se dégager de toute responsabilité. Il fait valoir que le socialisme est l'antipode de l'anarchisme, puisqu'il prêche le tout à l'Etat, tandis que l'anarchisme prêche la suppression de l'Etat. Théoriquement l'argument est de valeur, et l'on peut ajouter que les socialistes, au moins ceux qui luttent pour la doctrine pure, sont de bonne foi lorsqu'ils condamnent la propagande par le fait. Il n'en reste pas moins probable que le socialisme, grâce à son genre de polémique et au caractère de son agitation, est pour beaucoup dans la fréquence des attentats anarchistes. En poussant aux rivalités de classes, en opposant le travail au capital et en attisant l'envie et la haine dans le cœur de ceux auxquels la vie ne sourit pas, il provoque les vengeances violentes et les révoltes haineuses. Si donc les progrès du socialisme s'accusent en 1894 comme on l'a vu en 1893, et que ce parti ne modifie pas ses procédés de propagande, les Vaillant, les Pallas, les Ravachol trouveront encore des imitateurs.

Un mouvement d'opinion qui, par ses allures, rappelle beaucoup le socialisme, s'est également développé en 1893. L'antisémitisme a eu ses jours de gloire, même en Suisse, où il

a eu gain de cause lors de la votation sur l'abatage israélite. Mais c'est en Allemagne surtout qu'il a fait parler de lui. Ahlwardt, l'auteur des *Fusils juifs*, un assez triste personnage d'ailleurs, est parvenu à se faire élire au Reichstag grâce à l'appui des conservateurs. A peine nommé, il a suscité dans la haute assemblée de tels scandales que ses amis eux-mêmes ont rompu avec sa compromettante camaraderie. Cela n'empêche pas Ahlwardt d'obtenir des triomphes chaque fois qu'il va pérorer dans ces milieux où l'antisémitisme se confond avec la haine de celui qui a moins contre celui qui a plus.

En Russie, l'antisémitisme se manifeste comme un antagonisme de race. Le gouvernement lui-même y prête la main, et l'on a vu les expulsions se succéder sur une vaste échelle. Là, le juif est bien celui contre lequel s'acharne la malédiction divine, et qui, contrairement d'erreur de lieux en lieux, ne trouve nulle part l'abri sous lequel il reposera en paix.

Reste à parler des relations internationales. Un événement les domine : les fêtes de Toulon et de Paris, qui trouvent leur contre-partie dans la visite de l'escadre anglaise en Italie. C'est le développement de la politique qu'avait affirmée déjà la réception de Cronstadt. Comme l'accord franco-russe menace les intérêts anglais, l'Angleterre a fait un pas du côté des puissances de l'Europe centrale. Il n'en faudrait pas conclure, comme l'ont fait quelques uns, à un traité formel; ce serait contraire à toutes les habitudes de l'Angleterre qui veut bien, pour la défense de ses intérêts, se rapprocher des puissances qui peuvent lui être utiles, mais ne se lie jamais qu'à son corps défendant.

On a beaucoup parlé cet été d'une agression possible de l'Italie à l'égard de la France. Dans ce dernier pays on y a cru sérieusement, car des mesures ont été prises dans les corps d'armée de la frontière des Alpes. Même hors de France on admettait dans certains milieux la possibilité de cette agression. L'Italie, disait-on, est dans une situation fort embarrassée; le seul moyen pour le roi de détourner les esprits des complications intérieures est de se lancer dans une guerre étrangère. C'était prêter gratuitement des rêves belliqueux à la nation actuellement la plus mal placée pour les réaliser. L'Italie à elle seule ne saurait avoir d'illusions sur les résultats d'une guerre avec la France. Sans effectifs suffisants, soit

pour son armée de terre, soit pour son armée de mer, sans argent surtout, son sort ne serait pas douteux. D'autre part, on peut être certain que Guillaume II ne se prêterait pas à une guerre entreprise dans des conditions pareilles, et l'Autriche suivrait plutôt la politique allemande que la politique italienne. En fait, la France est revenue de son opinion, et aujourd'hui on rit même un peu dans les milieux militaires de s'être si facilement enflammé à la vue de moulins à vent.

L'Europe a donc terminé l'année comme elle l'a commencée, dans les travaux de la paix. En revanche, la poudre a parlé sur quelques points de l'Afrique et de l'Amérique.

C'est d'abord l'Espagne, occupée encore aujourd'hui à venger une attaque imprévue des Kabyles sur la frontière du Maroc. Elle a envoyé à Mellila des troupes nombreuses, qui n'attendent que le résultat des pourparlers engagés entre le sultan et le maréchal Campos pour être rapatriées. Dans le sud, l'Angleterre affermit ses possessions dans le pays des Matabélés et s'efforce de tuer quelques milliers de sauvages pour leur apprendre à n'être pas civilisés. Enfin, dans l'Erythrée, l'Italie s'est mesurée victorieusement avec les derviches, qui ont fait une réapparition au moment où on les attendait le moins.

En Amérique, tandis que le Nord applaudissait à la foire du monde de Chicago, le Sud suivait les péripéties de la guerre civile au Brésil. Celle-ci dure toujours, et les nouvelles persistent à être contradictoires. Peut-être l'année 1894 nous apprendra-t-elle quel est le vainqueur, du président Peixoto, chef des gouvernementaux, ou de l'amiral Mello, chef des insurgés.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Nouvelles des Cantons.

GENÈVE. — Dans la soirée du 31 décembre, un jeune homme de dix-neuf ans, Vaudois, valet de chambre, nommé Adrien B., a mis fin à ses jours en se tirant un coup de revolver dans la tempe. Cette triste détermination a été provoquée par la jalousie. Adrien B. courtisait une jeune fille de dix-huit ans, femme de chambre dans la même maison que lui; d'un tempérament très jaloux, il prenait ombrage lorsqu'elle parlait à d'autres jeunes gens. L'ayant surprise en conversation animée

avec un de ses amis, B. donna rendez-vous à la jeune fille, pour dimanche à 5 heures sur la place Neuve, afin d'obtenir d'elle une explication. Lorsque la jeune fille arriva, B. la conduisit dans la promenade des Bastions; une discussion très vive s'éleva entre eux, puis il paraît que B. menaça de son revolver sa compagne, qui s'enfuit épouvantée. Quelques secondes après une détonation retentit; B. venait de se tuer en se logeant une balle dans la tête. Quelques instants après, la police prévenue a fait procéder à la levée du corps étendu sur un banc.

GRISONS. — Un grave accident vient de survenir à Ilanz. Le médecin était appelé jeudi soir auprès d'une des sommières de l'hôtel Oberalp, qui était malade, et il lui prescrivait une potion dans la composition de laquelle devait entrer un poison dans la proportion de 0,20. Le pharmacien, par une méprise inexplicable, augmenta le pour cent du toxique à 0,75, c'est-à-dire qu'il mit presque quatre fois plus de poison qu'il n'était prescrit. A peine la sommière avait-elle goûté au remède qu'elle ressentit de vives douleurs et s'écria en pleurant : Ce n'est certainement pas le remède qu'il me faut. Elle en avala cependant une ou deux gorgées, et quelques minutes plus tard elle rendait le dernier soupir.

— On ne parle à Coire que d'un très triste drame de famille. Une jeune femme mariée depuis deux ans à peine s'est jetée à l'eau avec son enfant âgé de neuf mois. Tous deux se sont noyés.

VALAIS. — Ces jours derniers, des ouvriers travaillant dans un défoncement à Planpraz, au-dessus de St-Léonard, ont découvert un certain nombre de squelettes entourés chacun de cinq ou six dalles. Une sorte de pot étroit à la base et s'évasant à la partie supérieure était placé dans quelques carrés, à côté des ossements. Divers autres objets de moindre importance ont également été découverts. Ce qui mérite une mention spéciale, c'est plusieurs crânes placés isolément dans de petits carrés entourés de dalles.

— Dans la matinée de dimanche, il a été procédé près de Sion à la levée du cadavre d'un homme d'Ayent. On suppose qu'en rentrant en état d'ébriété à son domicile, samedi soir, il a fait une chute, car il a été trouvé à quelques mètres au-dessous d'un chemin qu'il suivait. Le froid étant assez rigoureux, la vic-

Feuilleton du Nouvelliste Vaudois. 13

DIANE - LA - PALE

par JULES MARY.

M. de Montaignon ne manifestait aucune impatience. Il interrogeait et écoutait avec un calme parfait.

— Je ne puis, dit-il, préciser le mobile du crime dont vous vous accusez. Ce mobile connu, la justice apprécierait dans l'application du châtiment. Peut-être vous croyez plus coupable que vous ne l'êtes en réalité. Si vous avez commis ce crime, et nous aurons le droit d'en douter jusqu'à ce que nous ayons acquis l'irréfutable preuve que vous n'avez pas menti, pourquoi ne pas nous mettre sur la trace de ces motifs ?

— Comprenez-moi bien, monsieur, dit Bernard. Je ne puis vous donner d'explications, si superficielles qu'elles soient, sans vous révéler qui je suis. Or, c'est ma volonté formelle, je veux être condamné inconnu.

— Oui, vous voulez une punition.
— Je l'appelle de toutes mes forces.
— Le bague ou l'échafaud.
— Peu m'importe ! L'échafaud ne m'épouvante pas. Au bague, j'aurais plus longtemps à souffrir, voilà tout.
— Mais rien du tout de cela n'est certain.

— Si, puisque j'avoue.
— On vous l'a dit : l'aveu n'est pas suffisant.
— On pourrait me croire innocent ? fit-il avec une sorte d'angoisse vraiment singulière.
— Oui.
— C'est impossible.
— Cela se peut. C'est même probable, si vous ne nous aidez vous-même à prouver votre crime.
Il secouait la tête. Il n'ajoutait pas foi à ce que le juge lui disait.
Celui-ci reprit :
— J'ai encore quelques questions à vous adresser. Ensuite je reviendrai sur cet aveu que vous paraissez croire tout puissant à vous faire condamner. Avez-vous commis seul votre prétendu crime, ou bien n'aviez-vous pas des complices ?
— Je n'ai pas de complices.
— En voulant vous entourer de mystère, il se peut que vous n'avez d'autre but que de dérober à la justice de fâcheux antécédents.
Bernard eut un sourire triste.
— Alors, au lieu de me constituer prisonnier, il m'était plus facile de passer la frontière.
— Oui, vous êtes venu vous livrer, c'est vrai, et le jury tiendra compte de cette marque de repentir. Mais peut-être en avez-vous du regret ?
Il s'écria avec force :
— Non, non, ce que j'ai fait, je le referais !
— Pourquoi, dès lors, avez-vous tenté de vous suicider ?
— Par désespoir. Il est des douleurs si fortes, par lesquelles l'esprit est si ébranlé, qu'un moment on

en perd la raison. C'est dans ces moments-là qu'on se tue.

— Cette douleur, c'est la mort de M^{me} d'Héribaud qui l'a causée ?

— Peut-être, dit-il avec un visible effort.

— Vous l'aimiez donc beaucoup ?

Sa voix s'altéra en dépit de sa résolution.

— Je ne l'aimais pas.

— Quelle contradiction ! Vous essayez de vous suicider en apprenant qu'elle est morte et vous prétendez ne pas l'aimer ! Prétendriez-vous aussi que vous ne la connaissiez point ?...

— Certes...

— Mensonge !

— Prouvez-moi le contraire ! Au lieu d'aller chercher si loin la vérité, pourquoi ne point penser que si je me suis livré, c'est parce que j'ai eu horreur du sang répandu, et que si j'ai voulu mourir, c'est parce que je ne pouvais survivre à tant de catastrophes, nées de mon premier crime et accumulées par ma faute. La vie sera trop lourde. Je ne puis plus vivre.

— De telle sorte que cette première tentative...

— Ne sera pas la dernière ! dit-il sourdement.

— On vous surveillera.

M. de Montaignon consulta quelques notes. C'étaient des points de repère auxquels il se reportait.

— Vous avez une famille honorable, sans doute ?

— Oui.

— Un père, une mère, des frères, des sœurs ?

— Une mère qui m'adore et qui mourrait de chagrin si elle apprenait ce que j'ai fait.

— Mais ne mourra-t-elle pas de ne plus recevoir de vos nouvelles et d'ignorer ce que vous êtes devenu ?

— Oui, mais je garderai son amour. Je n'aurai pas son mépris.

— Une mère pardonne toujours...

Le juge avait dit cela avec une dignité simple et triste. Ce souvenir évoqué fut foudroyant sur Bernard. Un torrent de larmes jaillit de ses yeux. Il murmura :

— Ma mère ! ma pauvre bonne et vieille mère !

Le juge attendit que cette émotion se fût calmée.

— Il est du moins une question sur laquelle vous ne refuserez pas de répondre, puisqu'elle dérive de l'aveu même que vous avez fait.

— Si je puis je répondrai.

Il s'essuya les yeux et écouta.

— Comment avez-vous préparé votre guet-apens ?

Car il y a eu guet-apens, préméditation. M. d'Héribaud, pour se rendre chez M. Michellier, n'avait pas à passer par ce bois, qui est du reste à peu près inextricable. Il tournait le dos à son chemin. De quelle ruse vous êtes-vous servi pour l'amener dans ce bois ?

— Je regrette de ne pouvoir vous le dire.

— Vous laissez le champ libre à toutes les suppositions.

— Supposez !...

— Qui sait si M. d'Héribaud n'est pas arrivé à l'improviste ?

Bernard venait de fermer les yeux, soit qu'il fût réellement fatigué, soit qu'il ne voulait rien laisser

time a été relevée absolument gelée. C'était un veuf, père de plusieurs enfants.

CANTON DE VAUD

Fonctionnaires cantonaux. — Le Conseil d'Etat a confirmé pour une nouvelle période de 4 ans : a) les substitués des 20 préfets du canton; b) tous les suppléants des inspecteurs du bétail du canton; c) les fonctionnaires et employés des trois services du département de l'agriculture et du commerce, y compris les forestiers d'arrondissement et de district (4 à titre provisoire).

Banque cantonale. — Le Conseil d'Etat a confirmé pour la période statutaire de 6 ans, le conseil d'administration de la Banque cantonale vaudoise, comme suit :
Directeur : M. Emile Paccard.
Administrateurs : MM. Marc Berthoud et Henri Narbel.
Suppléants : MM. Emile Bonnard et Charles Demartines.

Université. — Le Conseil d'Etat a accordé à M. le Dr Maurice Muret, résidant à Lausanne, le titre de privat-docent d'obstétrique et de gynécologie à l'Université.

Monuments Davel. — La 32^e liste des sommes reçues par le comité central s'élève à 52 283 fr. 37, savoir : M. Henri Depallens, à Tavel, 5 fr. M. le colonel Borgeaud, à Lausanne, 20 fr. M. Jules Mayor, pasteur à Motier-Vully, 10 fr. Un Romand, par la *Gazette de Lausanne*, 10 fr. MM. G. H. et A. G., 50 francs. MM. Ch. et Henri Chaudet, à Clarens, 50 fr. M. O. Welti, photographe, par la *Gaz. de Lausanne*, 10 fr. M. H. M., 3 fr. M. G. A. Bugnion, banquier, Lausanne, 50 fr.

Nouvelles des Communes.

LAUSANNE. — *Un vol.* — Une fort désagréable aventure, raconte la *Gazette*, est arrivée, un des derniers jours de décembre, à une maison de commerce de Lausanne. Un de ses employés était chargé d'encaisser à la Banque cantonale un chèque de 2000 francs. Avant d'aller toucher cette somme, l'employé — un tout jeune homme — s'en va à l'Entrepôt, où il avait affaire. En venant à son travail, il s'aperçoit tout à coup qu'il a perdu ou qu'on lui a volé son chèque. De toute la vitesse de ses jambes, il court à la Banque cantonale pour empêcher un encaissement frauduleux. C'était trop tard. Le chèque venait d'être visé au bureau des comptes-courants et payé à la caisse. Le voleur, très bien renseigné sans doute sur les affaires de banque, n'avait pas perdu son temps. Et il faut que rien dans son allure, n'ait paru suspect aux employés, car ni au bureau des comptes, ni à la caisse on n'a gardé le souvenir de la personne qui s'est présentée avec le chèque.

— *Un souper interrompu.* — Samedi soir, la domestique de M^{me} Duret, tenancière du café de la rue du Flon, descendait à la cave, lorsque derrière un vase elle vit un homme se mouvoir. Elle cria au secours. On accourut, et l'on saisit le gars, un nommé Louis Grosjean, âgé de 22 ans, qui, après s'être copieusement servi de fromage, avait tenté de forcer le casier à clef qui renfermait le vin bouché. La domestique l'avait dérangé dans ses opérations, et Grosjean réfléchit maintenant à l'Evêché sur les inconvénients qu'il y a de vouloir faire un bon repas le soir de Sylvestre sans bourse délier.

— *Brigandage.* — La police a arrêté samedi trois vagabonds âgés de 19 à 21 ans, Charles Cuérel, Albert Pointet et Edouard Horecke, dit Cherbulier, prévenus d'agression suivie de vol, délits

commis dans des circonstances encore indéterminées.

Ces trois individus étaient sortis du café Broyon, rue de la Louve, jeudi soir, en compagnie d'un nommé Seiler, qui était possesseur d'une certaine somme. Ils se dirigèrent du côté de la Riponne, par la rue de la Louve. Que se passa-t-il exactement ? On l'ignore, car chacun des prévenus donne une version différente. Quoi qu'il en soit, Seiler fut attaqué par ses compagnons et dévalisé. Il n'a pas reçu de blessure sérieuse, et la somme dérobée ne paraît pas importante.

Les trois prévenus ont été conduits à l'Evêché. Horecke, depuis peu de temps à Lausanne, avait été expulsé de Genève.

— Des ouvriers occupés au nettoyage d'une fosse de lieux d'aisance, dans une maison de la rue de l'Halle, ont découvert, vendredi dernier, le cadavre d'un nouveau-né dans un état avancé de putréfaction.

— *Mort subite.* — Une famille qui a passé tristement les fêtes de l'An est celle de M. Daccord, boulanger, rue Chaucrau, dit la *Feuille d'Avis*. Dimanche matin, très disposé, M^{me} Daccord se levait, mais à peine avait-elle mis le pied à terre qu'elle tourna sur elle-même et s'abattit sur le plancher. La rupture d'un anévrisme venait de causer sa mort et d'enlever à une honorable famille un de ses membres les plus aimés.

— L'ancien buffet de la gare, bien connu de tous les Lausannois, a disparu avec l'année 1893. Le nouveau buffet, tenu par M. Spickner, de Montreux, a été ouvert le 1^{er} janvier.

COSSONAY. — Ce n'est pas chez M. le notaire Puthod, mais bien chez son confrère M. Jaquier qu'a été arrêté, dimanche, le fameux Louis Dubrit, que ses méfaits ont rendu presque légendaire et qui depuis près de deux ans menait une vie errante, dépitant la police et lui jouant mille tours.

Après avoir passé la soirée de samedi dans un petit café de Cossonay, en compagnie de deux individus de la localité, il parvint à s'introduire dans le bureau de M. Jaquier, notaire, en forçant, « faisant aigre » avec une hache, les volets blindés qu'il avait d'abord essayé de percer avec une vrille.

Il était porteur d'une hotte contenant les outils nécessaires à sa profession : hache, villebrequin, limes, etc., et comme provision une miche de pain et un litre d'eau de vie. Il bouleversa le bureau, cherchant — mais inutilement — des valeurs. Il s'attaqua alors au coffrefort, sans être plus heureux. La fatigue ou une alerte le fit interrompre son travail; laissant ses outils sur le pupitre, il alla se blottir tout au haut d'une armoire, dans un espace très restreint et de telle manière que d'en bas on eût dit un chiffon de toile bleue.

Dimanche, à midi, M. A. E., premier employé de M. Jaquier, ayant, par hasard, à faire au bureau, s'y rendit et constata la tentative de vol. Il donna l'alarme, en ayant soin de refermer le bureau. On alla quérir la police. Le gendarme Porchet se rendit compte que le paquet de toile bleue n'était autre que le voleur; aidé de l'agent de police Müller, il le fit déloger de son étroite cachette et procéda à son arrestation. Les deux individus avec lesquels il a passé la soirée de samedi ont aussi été arrêtés. On suppose qu'il a des complices.

Dimanche soir Dubrit, dûment menotté et sous bonne escorte, a été amené à Lausanne. Il portait deux actes de naissance, l'un au nom de Belet, du Mont, l'autre au nom d'Amaudruz, du Mont également.

C'est au commencement de 1892, pendant une détention préventive, à Moudon, que Dubrit s'évada; en avril de la même année il a été condamné pour vols à 5 ans de réclusion. Ses vols, ses déprédations ne se comptent plus. On le soupçonne fort d'être l'auteur des nombreux vols qui se commettaient depuis quelque temps dans la contrée, notamment à Dizy, Chevilly, La Sarraz, Pomy.

D'après une autre version, M. Ecoffey, employé chez M. Jaquier, entrant inopinément dans le bureau, trouva d'abord un paquet de correspondances sorti du pupitre, des outils ayant servi à un essai d'effraction du coffrefort, une hotte déposée sur un pupitre, une bouteille de cognac, de nombreux bouts de bougie. En cherchant dans l'armoire, M. E. sentit une jambe. Supposant que le

voit qu'il avait aimé cette femme ?

Il y eut dans les yeux de l'inconnu une ineffable expression de tendresse, et tout à l'élan de son cœur, ne réfléchissant pas qu'il était imprudent et qu'on l'observait, pour un instant regardant par dessus le monde invisible et essayant de rencontrer une âme dans l'éther infini où flottent toutes les âmes :

— La voir, la connaître, l'entendre ! Vivre auprès d'elle, de sa voix, de ses yeux, de ses gestes, de son haleine, de sa bonté, de son rire, de son cœur et de son corps ! Vivre de tout ce qui était elle et ne point l'aimer !... Allons donc !... Cela n'était pas possible !...

Alors le juge suivant cette pensée :

— Où l'avez-vous connue ? où l'avez-vous aimée ?

C'était trop. Cela rappelait Bernard à la réalité. Il eut un long frisson et resta pensif. M. de Montaignon n'insista pas. Il venait de comprendre qu'un drame d'amour se cachait dans tout ce mystère... Mais c'était peu cela. Quel drame, quels rôles y avaient joué Laurence, seconde victime, et la plus malheureuse puisqu'elle avait eu le temps de souffrir ?... Georges, première victime, foudroyé dans son bonheur ?... Ce Bernard qui criait son crime ?... Y avait-il un coupable, seulement ?... Et la fatalité n'avait-elle pas été toute puissante en cela ?... N'avait-elle pas joué son rôle aussi ?... Et ce drame d'amour, si vraiment il avait existé, d'où venait-il ? Le drame, M. de Montaignon le voyait ; mais l'amour ? Son esprit s'y perdait. Mais au fur et à mesure que les ombres s'épaississaient, il sentait son intérêt grandir. Et, chose jamais observée, il n'é-

voleur était blotti là, il ferma vivement l'armoire, les volets, la porte. L'oiseau était en cage. Pendant qu'on surveillait les abords, la force armée fut mandée.

Dubrit n'essaya pas de se défendre ; il a même dit : « Je suis un voleur, mais ne me frappez pas, je n'ai jamais fait de mal à personne. »

La police secrète, appelée aussitôt, a bien reconnu Dubrit qui, du reste, n'a pas cherché à nier quoi que ce soit.

Il est heureux que le coffrefort de M. le notaire Jaquier ait été solide, heureux surtout que M. E. ait eu à entrer au bureau, car pendant trois jours Dubrit aurait pu peut-être finir par forcer le coffre et repartir. Il avait eu soin de cacher le dégât commis au volet au moyen de mie de pain et de débris.

La capture de M. E., en lui rapportant une prime de deux cents francs, rendra la paix et le sommeil à toute une partie du canton.

RENENS. — Mardi soir, à 8 h., M. Lorimier, chef de gare à Renens, rentrait en voiture en compagnie d'un ami. Devant la campagne des Figuiers, le cheval fit un écart. M. Lorimier fut projeté à terre et tué sur le coup. Le Dr Bugnion, immédiatement prévenu, ne put que constater le décès. Ce triste accident plonge dans le deuil une nombreuse famille.

VUFFLENS-LE-CHATEAU. — Le 30 décembre 1893, M^{me} Zwahlen est accouchée heureusement de son 18^e enfant. Elle a 44 ans et s'est mariée à 24 ans. Le mari a 42 ans.

YVERDON. — On annonce le décès, survenu le 1^{er} janvier, de M. le Dr Albert Bergher, souffrant depuis plusieurs années déjà. C'était un homme gai, spirituel, aimable, cordial, charmant, en un mot, qui n'avait que des amis. Il est regretté de toute la population d'Yverdon. Il fut, pendant l'occupation des frontières en 1870, médecin de la 1^{re} compagnie des pionniers du génie, où il était très apprécié.

— On a remarqué pendant toute la journée du 30 décembre que l'eau de l'Orbe, vue du pont de Gleyres, avait une teinte vert-pomme très prononcée. Serait-ce l'effet de la teinture jetée le 29 aux entonniers du lac de Joux ?

— La ville d'Yverdon compte 564 landsturmiens.

ÉTRANGER

Le procès d'Aigues-Mortes.

L'acquiescement des prévenus d'Aigues-Mortes soulève un tollé général, non seulement en Italie, mais dans toute l'Europe. Même en France, l'indignation se fait jour un peu partout. Les journaux déplorent ce scandaleux verdict et s'efforcent de dégrader la responsabilité de la France, qui n'est nullement mise en cause par la défaillance des douze jurés charentais. Il faut, en cette affaire, s'en prendre au jury et à son organisation, mais non à une nation. Des verdicts de ce genre se sont produits en tout pays au grand scandale de la conscience publique.

Quelques rares journaux font exception. Voici ce que dit le *Gaulois* :

« Les jurés se sont donc trouvés devant ces diverses solutions : condamner tout le monde en bloc, ce qui eût été absurde ; acquiescer les Français et condamner l'Italien, ce qui n'était peut-être pas juste et ce qui eût produit un effet déplorable en Italie ; acquiescer l'Italien et condamner les Français, ce qui n'était peut-être pas plus juste et ce qui eût produit un effet déplorable en France. »

« Ils s'en sont tirés en gens qui veulent éviter toutes les difficultés en renvoyant tout le monde dos à dos. »

« Dire que cette décision est parfaitement équitable serait peut-être exagéré. Mais si on considère que l'attitude de l'Italien a été déplorable, que la présence du consul italien, jouant un rôle de surveillant, a été mal in-

prouvait pas d'aversion pour cet homme qu'il torturait de ses questions. Aucune haine ; plutôt une sorte de pitié.

Et c'est parce qu'il avait ainsi compassion qu'il le laissait se reposer en ce moment. Il profita de ce court silence pour jeter un coup d'œil, par dessus l'épaule du greffier, sur les demandes et les réponses. Ensuite il revint à son bureau et s'y accouda.

— Vous avez tué d'Héribaud d'un coup de revolver ?

— Cela est assez visible.

— Où est cette arme ?

— Je l'ai jetée ?

— Où ?

— Je ne sais pas. Je ne me souviens plus.

— Oh ! oh !

— Oui, j'étais fou ; mon crime commis, je me suis enfui. Qu'ai-je fait du revolver, je l'ignore.

— Ne vous souvenez-vous pas de l'avoir lancé dans le Lot qui coulait à vos pieds ?

— C'est possible. Je ne l'affirme pas.

— Nous le retrouverons, du reste. Cette arme, l'avez-vous achetée exprès pour commettre votre crime ?

Cette simple question parut, à la grande surprise du juge, causer de l'inquiétude à Bernard, et sans doute qu'il calculait sa réponse, car il fut assez longtemps silencieux. Le juge répéta :

— Vous ne m'avez pas entendu ?

Alors l'inconnu dit, troublé :

— Je possédais cette arme depuis longtemps.

(A suivre.)

interprétée, et qu'en somme les questions judiciaires se doublent de questions internationales, on comprendra parfaitement l'attitude de ces douze hommes, insuffisamment éduqués et désireux de ne pas susciter de conflit entre les deux peuples. »

A Angoulême, on n'a pas compris la chose ainsi, si l'on en croit le correspondant du *Figaro*. Voici ce qu'il écrivait de suite après l'acquiescement :

« En ville, l'impression produite est déplorable. Le verdict paraît d'autant plus incompréhensible que le président des assises avait posé au jury la question subsidiaire de coups et blessures qui permettait de n'infliger aux accusés que quelques mois de prison. Il est absolument impossible de comprendre à quel mobile ces douze jurés charantais ont obéi en renvoyant absous des misérables comme cet ignoble Kroumir qui s'acharnait à coups de matraque sur des blessés, et qui l'avait avoué. »

Cette note est de beaucoup la plus répandue en France et hors de France.

Quelques journaux italiens sont particulièrement vifs. Le *Folchetto* conseille au gouvernement italien de refuser les 400 000 fr. accordés par la France aux victimes d'Aigues-Mortes. Il propose d'ouvrir une souscription nationale pour indemniser les victimes de la justice française. Le *Secolo* fait la même proposition et demande lui aussi que les comptes d'Aigues-Mortes ne soient pas réglés ; il est bon que certains comptes restent en suspens. Le *Chisciotte* dit que le verdict a été inspiré par la haine que les Français ressentent contre les Italiens qu'ils considèrent comme les défenseurs de l'occupation allemande en Alsace-Lorraine. Enfin, la *Gazette de Turin* demande si la guerre véritable ne serait pas préférable à l'état actuel des relations franco-italiennes.

Dans un autre ordre d'idées, il faut signaler la *Fanfulla*, le *Messagero*, l'*Italia*, etc., qui tout en qualifiant le verdict de scandaleux et d'ignoble, déclarent que l'on ne saurait en rendre responsable le peuple et le gouvernement français.

A relever un article du *Tagblatt*, de Berlin, qui dit que l'Allemagne n'a aucune raison d'être mécontente du jury d'Angoulême. La France a encore une fois repoussé la main qui lui était tendue par l'Italie et a répondu à ces avances par un coup de pied.

Les troubles de Sicile.

L'agitation continue dans diverses communes. A Pietraperzia, Spaccaforno, Salemi, Campobello di Mazzara et Mazzara, les populations se sont révoltées contre les municipalités respectives, les accusant d'exagérer la perception des droits d'octroi. Dans quelques-unes de ces localités, les manifestations ont été assez pacifiques. A Pietraperzia et Campobello di Mazzara, des actes de violence ont obligé les troupes à intervenir. L'autorité judiciaire procède à une enquête. Le préfet de Caltanissetta, qui est intervenu personnellement à Pietraperzia, est revenu à sa résidence.

Hier matin a été publié un manifeste du général Morra aux habitants des villes de la province. Il dit que son œuvre sera vaine si chaque citoyen ne lui prête pas concours. Le monde entier a les regards tournés vers la Sicile, de laquelle dépendent en grande partie la sûreté, la marche régulière et le bien-être économique de la patrie.

Anarchistes.

FRANCE. — Les anarchistes ont eu des étreintes auxquelles ils ne s'attendaient guère : sans qu'aucun bruit en eût transpiré, des perquisitions et des arrestations ont été faites sur tout le territoire français. L'opération paraît avoir été menée avec vigueur et selon un point d'ensemble nettement défini ; c'est la première fois que le gouvernement agit avec autant de décision. Précédemment, à la suite d'attentats que l'on n'a pas oubliés, il avait pris certaines mesures, mais celles-ci visaient des individualités isolées, plutôt que le parti anarchiste entier ; elles ne produisaient le plus souvent aucun résultat. Cette fois, on a appliqué sans hésitation à tous les personnages soupçonnés d'affiliation à des cercles ou associations anarchistes les lois que le parlement a votées après le crime commis par Vaillant.

Le nombre des perquisitions sur toute l'étendue du territoire n'aurait pas, paraît-il, été inférieur à deux mille. Elles ont abouti à différentes découvertes. A Grenoble, on a trouvé un obus chargé. Dans l'Allier, à Colombier et à Commentry, on a trouvé environ 450 cartouches, dont 63 de dynamite ; 273 de grisouline ; 110 de poudre comprimée ; 240 mètres de mèche et 99 détonateurs. Au Havre, on a trouvé chez un anarchiste des titres volés représentant une valeur de 15 000 fr. A Lyon, le nombre des arrestations a été de 25. Il a été

voir au magistrat du tumulte de son cœur.

— Qui sait si, au lieu de le surprendre, ce n'est pas vous qui avez été surpris ?

— M. d'Héribaud ne m'avait jamais vu.

— Qui sait s'il n'avait pas à se venger, en somme ?

— Sur moi ?

— Oui, sur vous, de la perte de son honneur ?... de vous, l'amant de sa femme ?...

Et le juge se tut.

Les paupières de Bernard s'étaient soulevées lentement, et le jeune homme, sans émotion apparente, mais si pâle, si exsangue, qu'on aurait dit un cadavre debout :

— Vivante, vous n'auriez jamais songé à la calomnie, dit-il d'une voix à peine distincte, tant elle tremblait ; pourquoi, morte, l'insultez-vous ?

M. de Montaignon avait cru qu'il allait faire jaillir un éclair dans ces épaisses ténèbres. Mais l'ombre restait la même, insondable, inquiétante. Bernard achevait :

— Je n'ai jamais été l'amant de cette sainte et noble femme... Elle était digne d'être adorée à genoux, certes... Mais elle aimait son mari... Vous le savez bien, et son mari l'aimait...

Le juge dit brusquement :

— Comment le savez-vous ?

Une seconde Bernard se troubla. Il se remit bien vite.

— Ne l'ai-je pas vue folle, les bras autour de ce cadavre ?...

— Mais ce cadavre était muet. Comment savez-

de 8 à Paris. Des perquisitions faites chez M. Elie Reclus n'ont donné aucun résultat. Elie Reclus a été conduit au dépôt, parce qu'il avait refusé de signer le procès-verbal; il a été relâché après quelques heures. Enfin une caisse de dynamite a été découverte dans le bassin houiller de Decazeville.

— Vaillant a signé mardi le pourvoi contre l'arrêt le renvoyant devant la cour d'assises.

ITALIE. — On mande de Florence que, le jour de l'an, des manifestes portant: « Vive l'anarchie! Vive la révolution! » ont été affichés sur les murs, et que dans la soirée les mêmes manifestes ont été lancés dans le théâtre.

— On télégraphie de Figline que dans la nuit de lundi des placards incitant le peuple à la révolte ont été affichés sur les murs. Les placards ont été déchirés par la police.

CHRONIQUE ET FAITS DIVERS

La fin d'un brigand. — Un brigand redoutable, qui avait longtemps terrorisé le Parnasside et qui était un émule du trop célèbre Margonis, vient de mourir dans des circonstances très dramatiques. Poursuivi depuis quelque temps par les autorités qui avaient mis sa tête à prix, 10 000 drachmes (francs) en or, Vallindas, tel est le nom du brigand en question, voulut quitter la Grèce, devenue inhospitalière désormais pour lui. Il s'aboucha à cet effet, par le canal d'un ami, avec le capitaine d'un petit voilier qui, moyennant une forte somme, consentit à le transporter en Turquie où Vallindas devait continuer ses exploits.

Au jour dit, le capitaine vint l'attendre devant une plage déserte et, à la nuit, Vallindas arriva et s'embarqua sur le voilier qui se mit aussitôt en route. Mais une fois en pleine mer une tempête surprit le petit voilier qui devint le jouet des vagues. Vallindas, peu habitué à un plancher aussi mouvant, fut pris d'un violent mal de mer.

En le voyant dans cet état, le capitaine fut pris du désir de débarrasser la patrie de ce terrible malfaiteur, qui, dit-il, la déshonorait, mais à la vérité pour gagner, en sus du prix du passage, la prime de 10 000 drachmes promises par le gouvernement à celui qui tuerait le redoutable bandit.

Mû par cette louable intention, le capitaine descendit dans la cabine où Vallindas était couché et, d'un coup de poignard dans le cœur, le tua net. Puis il fit voile sur Patras où il arriva le lendemain et fit part de son exploit au capitaine du port qui en informa le parquet. Celui-ci fit immédiatement transporter le cadavre à l'hôpital où plusieurs personnes de Patras reconnurent le cadavre pour être celui du fameux brigand.

Vallindas avait plus d'une douzaine d'assassinats sur la conscience, sans compter une foule d'actes de brigandage, tels que mises à sac de villages entiers, rançonnements de voyageurs et de notables habitants.

Un chien charitable. — Un journal de Paris, rapporte un épisode qui fait honneur aux instincts du chien. C'était un matin, vers 9 heures, aux Halles centrales; un maraîcher avait donné la ration à son cheval qui mangeait de fort bel appétit après son étape à l'air vif du matin. Par malheur, qui ne l'a remarqué? Les musettes des chevaux sont presque toujours mal ajustées et les pauvres bêtes ont beau faire des efforts pour aller chercher l'avoine au fond du sac, le sac recule à mesure qu'ils avancent la tête, — et sans doute cela doit s'appeler le supplice de Tantale, dans le langage des chevaux.

Il faut croire que les chiens comprennent le langage des chevaux. Car voyant cette musette qui reculait toujours devant le bel appétit du cheval, un bon matin, aux Halles, un bon gros chien de berger s'avança, passa délicatement la tête sous le sac, le souleva jusqu'à la hauteur normale, et ne bougea plus tant que la bête ne se fut complètement rassasiée...

Voilà ce qu'on peut voir aux Halles, à la condition de se lever de bonne heure.

Singulière maladie. — Le coroner d'un des quartiers de Londres, M. Troutbeck, viens de procéder à une enquête aux fins de connaître les causes du décès de Maria Peachey, âgée de 64 ans, laquelle est morte de faim, bien qu'elle possédât un capital d'une soixantaine de mille francs placé en Consolidés et qu'elle touchât en outre un revenu annuel de 5 750 francs, plus le montant des loyers d'une maison rapportant 2250 fr. Elle n'avait pas de maladie apparente nettement caractérisée, mais elle était, suivant l'expression du célèbre médecin sir William Gull, qui la soigna, une « fleur sensitive », — nous dirions aujourd'hui une « âme solitaire ». Maria Peachey ne pouvait souffrir d'être touchée ou simplement regardée; quand on lui adressait la parole, elle s'enfuyait toute frémissante, on ne savait si c'était de colère ou de frayeur, elle croyait faire une impression ridicule même sur l'esprit des animaux, dont la sympathie ne lui était pas moins à charge que celle des hommes. C'est au point que, dans les derniers temps de sa vie, elle

n'alla plus recevoir ses dividendes à la banque, parce qu'elle s'imaginait que les commis riaient d'elle. Comme pendant plusieurs jours on n'avait entendu aucun bruit dans sa chambre fermée à clef, on y pénétra de force — c'était la première visite qu'elle reçut — et on trouva la pauvre vieille étendue sur son lit, toute pâle et déjà froide. La mort avait été causée, dit l'enquête, par inanition et arrêt des battements du cœur.

Combats de poissons. — Le Nord de la France a les combats de coqs, l'Espagne les combats de taureaux, les Siamois ont les combats de poissons. A ce jeu les habitants du Siam parient des sommes considérables et vont souvent jusqu'à engager leur femme, leurs enfants et eux-mêmes.

L'acteur de ces luttes émouvantes est un tout petit poisson, long au plus de 4 à 5 centimètres, que les savants appellent le *Betta pugnax*. Au repos, ce curieux batailleur est d'un gris-brun fort terne. Mais dès qu'il aperçoit un de ses semblables, il entre en fureur, sa nageoire caudale s'irise tout à coup des plus merveilleuses couleurs, son œil devient phosphorescent, son corps tout entier brille d'un éclat très vif.

Les deux adversaires se précipitent l'un sur l'autre et se livrent un combat acharné, qui ne se termine que par la fuite honteuse du vaincu.

Bulletin commercial.

Revue de l'année. — La semaine économique.

Triste bilan, au point de vue commercial, que celui de l'année 1893. De quel côté que nous jetions les regards, nous ne rencontrons que déficits, faillites, grèves, discordes civiles, immenses dépenses militaires, rupture des relations commerciales entre nations voisines et amies. Les grandes puissances comme les petites, les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie, aussi bien que la Belgique et la Suisse ont des budgets de plus en plus obérés. Des crises plus ou moins graves sévissent dans tous les pays de l'Europe: crises industrielles ici, crises agricoles là, crise financière ailleurs. A la crise de l'argent est venue s'ajouter la crise monétaire. Les Etats comme les particuliers, pris de « megalomanie », de la rage de faire grand, s'endettent chaque jour davantage; les faillites se multiplient; hier, c'était le Portugal; aujourd'hui, c'est la Grèce qui manquent à leurs plus formels engagements. L'Italie se trouve aux prises avec les difficultés les plus sérieuses. L'Autriche a été affligée d'un krach douloureux. Au Brésil, au Chili, dans l'Argentine, dans l'Equateur comme dans le Honduras et Saint-Dominique, ce ne sont que luttes intestines, combats d'ambition. Dans nos feuilles officielles, la liste des faillites et des discussions s'allonge en même temps que celle des bals et réjouissances publiques. Jamais la lutte pour la vie n'a été plus pénible, plus acharnée. Sans cesse conspué, le capital devient méfiant; le taux de l'intérêt baissant, la consommation diminue, les affaires languissent. Tous s'accordent à dire que jamais celles-ci n'ont été plus difficiles. Leur niveau a été inférieur à celui de 1892, déjà si bas. Voilà la situation que nous légué 1893; elle n'est pas brillante.

Pour l'agriculture comme pour le commerce et la finance, 1893 sera une année de triste mémoire. Une sécheresse extraordinaire a eu pour conséquence une grande pénurie de fourrages, qui a forcé les petits cultivateurs à se défaire à vil prix d'une grande partie de leur bétail. C'est par millions que se chiffrent les pertes subies de ce chef, et ces pertes pèseront longtemps sur la situation économique.

Les agriculteurs sont forcés de vendre le lait 5, 6, 7 centimes, 10 centimes même au-dessous du prix qu'il leur coûte. Ils font les plus grands sacrifices pour nourrir leur bétail et lui faire passer l'hiver. Car le bétail il faut le conserver à tout prix, il est l'espoir de la récolte future: sans bétail, pas d'engrais; sans engrais, pas de récolte. La vente forcée et à vil prix du bétail, c'est la dépréciation de plus en plus grande de la propriété foncière, c'est la ruine de l'agriculture et des nations, c'est l'émigration croissante des populations rurales vers les grandes villes, où elles vont grossir les rangs des déclassés, du prolétariat et par conséquent du socialisme.

La récolte en vins a été abondante, mais l'argent faisant défaut, elle se vend difficilement. Le rendement des blés a été satisfaisant, mais les prix de cette denrée ont subi un effondrement tel que les prix actuels n'ont été constatés que quatre fois en ce siècle; les blés qui ont longtemps constitué une des principales richesses de la ferme, se vendent couramment 16, 15 et même 14 fr. l'hectolitre, alors que leur prix de revient est en moyenne de 18 à 24 francs l'hectolitre, et cependant le prix du pain reste le même.

Renvoyons à un prochain bulletin la suite de cette revue et voyons ce que la semaine qui vient de s'écouler nous a valu.

Nous avons eu une série anormale de beau temps qui n'était pas sans danger: la végétation s'avancait trop; les blés risquaient d'être envahis par les mauvaises herbes; les sources tarissaient. Partout on réclamait, sinon le froid, du moins la neige. Nous avons le froid sans la neige. L'année commence sous le même régime de bise qui a causé la sécheresse de 1893, et qui a l'air de vouloir persister en 1894. Déjà au pied du Jura et dans le Gros-de-Vaud on souffre du manque d'eau; les sources sont tarées, et les risques d'incendie en sont accrues d'autant. Le froid sans neige déchausse les plantes, en fait périr beaucoup, nuit considérablement aux gazons et aux prairies et, s'il devient intense, peut faire bien du tort aux vignes, ainsi qu'il y a deux ans. La neige serait la bienvenue.

Les fêtes de l'an ont amené de l'animation sur les marchés. Désireux de se faire pour ces jours quelque peu d'argent, les agriculteurs y ont fait de plus nombreux apports, dont la conséquence a été

une baisse notable dans le prix des denrées: blé, foin, paille, pommes de terre. Les œufs, le beurre, le pain et les fruits ont seuls conservé leurs prix. Nous allons maintenant entrer dans une période de calme qui se prolongera jusqu'à la fin de ce mois. Le marché aux blés est dans le plus grand calme; il en est de même des seigles, dont les prix cependant sont soutenus. En orge, les transactions sont à peu près nulles; la brasserie et la malterie travaillent très peu, par suite de la mévente de la bière, conséquence de l'abondance du vin et du cidre. Les marchés sont envahis par les orges russes. Les avoines ont été très agitées, puis se sont finalement mises à la baisse. On en évalue la récolte dans le monde, cette année, à 744,3 millions d'hectolitres contre 824 1/4 millions en 1892 et une moyenne de 806 millions. La récolte de 1893 est la plus faible qu'on ait enregistrée depuis dix ans, sans en excepter celle de 1891.

Rien de nouveau sur les sucres; pour les cafés, comme pour les houblons et les cotons, le calme est absolu. Le froid a donné de l'activité aux charbons, sans apporter pourtant de changement dans les prix. Les fers se sont raffermis. Les cuivres et les étains ont été paralysés par les fêtes de Noël; les plombs sont dans le marasme, et les zincs toujours délaissés.

A la Bourse de commerce à Paris, les prix moyens des cuirs étaient, pour les bœufs moyens, de 30 à 34 fr. 50; gros bœufs, 38.50 à 43.50; vaches 26.50 à 34.50; taureaux, 31.25 à 32; veaux, de 48 à 54 francs.

PETITS CONSEILS

Si vous êtes à la campagne, veillez aux caves et aux sous-sols où vous mettez les provisions. Ces caves ne sont séparées de l'habitation au-dessus que par l'épaisseur des planchers, et de mauvaises odeurs, des germes infectieux s'en dégagent et pénètrent dans les appartements. Il y a souvent dans ces caves de la viande, des légumes, du lait, du beurre, du pain, de la pâtisserie, des conserves et des fruits. Il est très rare que le compartiment renfermant les fruits et les légumes soit séparé des autres, et la plupart du temps, il y a des matières végétales plus ou moins en décomposition et qui saturent l'air de germes empoisonnés. A certains moments, les murailles de la cave sont humides, il y a de petites flaques d'eau entre les planches mal jointes, et de mauvaises et malfaisantes odeurs pénètrent jusqu'aux chambres au-dessus.

N'économisez pas l'eau, usez-en à foison. C'est le plus sûr moyen d'écartier tout danger de contamination et de maintenir les maisons et appartements dans un état hygiénique excellent.

Autant que possible laissez vos enfants la tête nue, et si vous leur mettez des chapeaux, qu'ils soient légers. Ayez de grands chapeaux pour le soleil; chez vous, en voiture, etc., ne vous couvrez jamais la tête.

Marchés et foires.

On comptait sur le champ de foire au bétail d'Yverdon, le 26 décembre 1893, foire dite de Noël: 150 vaches et génisses, de 250 à 350 fr., et les bonnes laitières, de 450 à 570 fr.; 50 bœufs, de 1000 à 1260 fr. la paire; dits de boucherie, de 75 à 80 cent. le kilo; 25 chevaux, de 500 à 800 fr.; 500 porcs, les gros, de 100 à 120 fr., les moyens, de 60 à 80 fr., et les petits, dits de 6 semaines, de 30 à 40 fr. la paire.

Le bétail et les porcs se sont bien vendus et avec tendance à la hausse.

DÉPÊCHES

Berlin, le 3 janvier.

La *Gazette de Voss* engage vivement le gouvernement à rompre ouvertement avec les conservateurs. S'il fait quelques concessions à la gauche, celle-ci sera heureuse de le soutenir; sinon, il risque fort de rester assis entre deux chaises.

Rome, le 3 janvier.

Le conseil des ministres s'est réuni hier soir et a longuement discuté l'état de choses en Sicile. A la sortie du conseil, M. Crispi a expédié une longue dépêche au général Morra, mais on en ignore encore le contenu. On croit cependant que les pouvoirs du général seront étendus à l'île entière.

Palerme, le 3 janvier.

Voici quelques détails nouveaux sur les troubles. A Mazzari del Vano, commune de 11 000 habitants de la province de Palerme, la population ayant commencé à manifester, la municipalité se réunit en hâte et décida l'abolition des octrois. Mais la foule était déjà trop surexcitée; elle mit le feu à tous les édifices publics, excepté l'église et la mairie. Bientôt toute la petite ville parut en flammes; l'incendie se communiqua à plusieurs maisons

particulières et les consuma. La troupe fit son possible pour rétablir l'ordre. Quelques coups de feu furent tirés et quatre manifestants grièvement atteints. Plusieurs soldats ont reçu des blessures légères.

A Pierraperzia, les choses se sont passées à peu près de même, seulement la collision avec la troupe fut plus sanglante; on parle de plusieurs morts. Des troubles se sont encore produits dans une dizaine de localités.

Paris, le 3 janvier.

Le général Dodds a télégraphié qu'il s'embarquait aujourd'hui pour la France.

Montpellier, le 3 janvier.

Hier soir, on a arrêté un anarchiste espagnol, ancien gérant du journal anarchiste la *Revanche*. Cet individu que l'on croit fortement compromis dans les attentats de Barcelone, était soigné depuis quelque temps à l'hôpital de Narbonne, mais se voyant recherché, il s'était enfui et réfugié Montpellier.

Bruxelles, le 3 janvier.

On a tenté de faire sauter l'atelier de réparation du chemin de fer à Roux. On a découvert plusieurs cartouches de dynamite dans un sac, mais l'auteur de l'attentat n'avait pas eu le temps d'allumer la mèche.

St-Petersbourg, le 3 janvier.

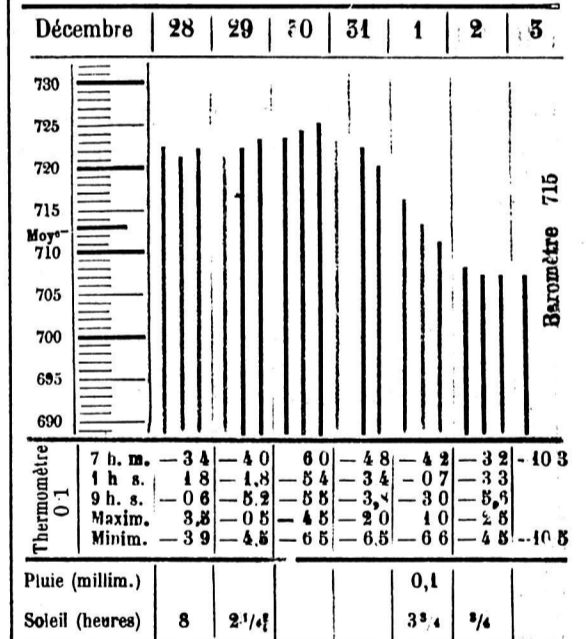
Le choléra s'est déclaré dans plusieurs internats. Les élèves du pensionnat de jeunes filles de St-Nicolas ont été licenciés.

Belgrade, le 3 janvier.

Le tribunal chargé de juger le ministre libéral s'est prorogé au 10 janvier. Un des juges est tombé malade et les deux suppléants siégent déjà comme remplaçants.

Le roi Alexandre a conféré avec l'ambassadeur de Russie au sujet de la crise ministérielle; celui-ci lui a conseillé de conserver un ministère radical. Il est question aussi d'un ministère de coalition formé des éléments modérés des deux partis.

Obs météorologiques. Institut agricole Champ-de-l'Air. Alt. 555m. Barom. 713. Therm. 9°6. Pluie 1m03.



SITUATION GÉNÉRALE

Dépression sur Italie. Hautes pressions sur Norwège. Neige sur le sud de l'Allemagne. Temps probable: Froid, neigeux.

Bourse de Lausanne du 3 janvier 1894.

ACTIONS	DEMANDE	OFFRE
Banque cantonale vaudoise	667 60	670 —
Caisse hypothécaire cant. vaudoise	627 70	629 —
Banque d'Escompte et de Dépôts	465 —	480 —
Chemin de fer Viège-Zermatt	290 —	—
Chemin de fer Glion-Naye	—	627 50
Comp. gén. de Navig., libérées	—	685 —
fr. 250 versés.	—	—
Gaz de Lausanne, de jouissance.	550 —	—
Société immobilière lausannoise.	275 —	—
» d'Ouchy.	810 —	820 —
» électrique Vevey-Montreux.	—	511 60

OBLIGATIONS	DEMANDE	OFFRE
Suisse Occidentale	—	510 —
» hyp. de la Broye	505 —	—
Lombardes anciennes	500 —	—
Méridionales d'Italie	—	268 —
Canton de Genève 8% à lots	108 —	108 25
Ville de Fribourg à lots	—	18 —
Canton de Vaud 3 1/2%	99 75	—
Caisse hypothéc. vaudoise 3 1/2%	99 80	—
Ville de Lausanne 3 1/2%	99 50	100 —
Chemin de fer Glion-Naye 4 1/2%	102 —	104 —

On a payé: Actions Banque canton. le vaudoise 670 et 669; Obligations Suisse Occidentale 510; 3 1/2% Commune du Châtelard 98.25; Lots de Genève 108.25; Crédit Foncier Egyptien 261.

Arnold BONARD, éditéur responsable.

Pour se procurer des

EMPLOYÉS

de toutes branches, le meilleur moyen est de faire une

ANNONCE

dans le journal le mieux qualifié et le plus répandu en Suisse, soit le

**„ BUND “
à Berne**

S'adresser à HAASENSTEIN ET VOGLER

BANQUE D'ESCOMPTE

ET DE DÉPÔTS
12, rue du Grand-Chêne
LAUSANNE
Comptes de chèques, intérêt bonifié, 2 %.
Comptes de chèques, à 7 jours de préavis, intérêt bonifié, 2 1/4 %.
Sans commission.
Dépôts à l'année, intérêt bonifié 3 %.
Dépôts à 6 ans, intérêt bonifié, 3 1/4 %.
H19315117

AVOCAT

Dès le 25 décembre le bureau de l'avocat Ch MEYLAN, à Yverdon, est transféré rue de la Plaine n° 19.
Consultations de 9 h. à midi et de 2 à 6 h. H5114



Lait de Romanshorn

CONCENTRÉ PUR
excellent aliment pour nourrissons, enfants et malades.
EN VENTE
chez tous les pharmaciens
H2920615

Grande vente au détail de **Montres garanties** en or, argent acier et métal en tous genres et toutes grandeurs. Montres simples et compliquées. Répétitions à quart et minutes. Chronographes et quantième. **PRIX TRÈS AVANTAGEUX**
S'adresser à **Paul Bailod-Houriet** Le **LOCLE** (canton de Neuchâtel) Envois à choix au dehors. Représentants pouvant fournir de bonnes références sont demandés. 2149

Grand commerce de timbres POUR 2318 **COLLECTIONS CHAMPION & Cie GENEVE** Catalogue gratis et franco.

Voyageur en vins cherche la représentation d'une maison sérieuse pour la Suisse centrale, contre appointements fixes, modestes. Il connaît très bien la bonne clientèle et peut en fournir les preuves. Offres sous R45160, à Haasenstein et Vogler, à Bâle. 3543

L'Horaire de Poche DU **NOUVELLISTE VAUDOIS** le plus pratique et le plus complet EST EN VENTE AU PRIX DE **20 centimes**

aux kiosques de Lausanne, dans toutes les librairies et papeteries et au bureau du **Nouvelliste**. — Envoi franco contre 25 cent. en timbres-poste. LAUSANNE. — Imp. CORBAZ & Cie.

TIR CANTONAL VAUDOIS
LAUSANNE 1894

Un concours est ouvert jusqu'à fin janvier pour la fourniture des **MONTRES ET COUPES DE FÊTE**
S'adresser pour tous renseignements à M. S. Dégallier, horloger à Lausanne. H18190L2551

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

Médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris, 1878.

La *Bibliothèque universelle* va commencer sa 99^e année. Elle continuera à paraître chaque mois par livraisons de 224 pages bien imprimées, sur bon papier. Pour faciliter les abonnements d'étrangers, la livraison de janvier paraîtra, comme toutes les années, vers le 25 décembre. 2474

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Un an.	Six mois.
SUISSE	20 fr. 11 fr.
UNION POSTALE	25 fr. 14 fr.

ON S'ABONNE :

LAUSANNE (Suisse), Bureaux de la *Bibliothèque universelle*, place de la Louve, et chez les principaux libraires de tous pays; en France, en Allemagne, en Autriche, en Italie, et en Suisse, auprès de tous les bureaux de poste.

MURE

Pharmacien de 1^{re} Classe, à PONT-SAINT-ESPRIT (Gard)
Dans toutes les principales Pharmacies de France et de l'Étranger.

SIROP DE HENRY MURE

AU BROMURE DE POTASSIUM
(Exempt d'Iodure et de Chlorure)
Épilepsie, Hystérie, Diabète sucré, Vertiges, Convulsions, Spasmes nerveux, Danse de Saint-Guy, Maux de Tête, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée, Maladies du Cerveau et de la Moelle épinière.
Les Maladies nerveuses, le Diabète sucré et les Affections convulsives sont radicalement guéris par le **SIROP de HENRY MURE** au Bromure de Potassium (exempt d'Iodure et de Chlorure).
Prix du Flacon : 5 francs.

Pâte Sirop Escargots de MURE

La PÂTE et le SIROP d'ESCARGOTS de MURE sont les plus puissants médicaments contre les Irritations de Poitrine, Rhumes, Catarrhes aigus ou chroniques, Asthme, Coqueluche, etc., etc.
Prix de la PÂTE : 1 fr. la Boîte. — Prix du SIROP : 2 fr. la Boutelle.

LE THÉ DIURÉTIQUE DE FRANCE

C'est la seule boisson diurétique qui sollicite efficacement la sécrétion urinaire, apaise les douleurs de Reins et de la Vessie, entraîne le sable, le mucus et les concrétions, et rendue aux urines leur limpidité normale. — Néphrites. Gravelle, Catarrhe vésical, Affections de la Prostata et de l'Urèthre.
PRIX DE LA BOITE : 2 FRANCS.

Vente en Gros :

S'adresser à M. Henry Mure, Pharmacien-Chimiste à Pont-Saint-Espirit (Gard)

En vente chez M. Auguste AMANN, droguiste à Lausanne. M. U. Uhlmann-Eyraud, droguiste, Genève. MM. Burkel & Co, droguistes, Genève

L'ARTISAN

Seul journal professionnel illustré de la Suisse romande PARAISSANT A FRIBOURG TOUTS LES SAMEDIS
Organe pour les publications officielles de l'Union suisse des arts et métiers.
L'Artisan publie de nombreux articles sur les métiers, l'industrie, les nouvelles économiques et professionnelles; L'Artisan est la feuille de la Suisse romande la mieux informée pour les concours et soumissions, et, à ce titre, ce journal est tout particulièrement recommandé aux hommes de métier et aux entrepreneurs de toutes les professions.
ABONNEMENT POUR LA SUISSE :
Un an, fr. 4.— 6 mois, fr. 2.— 3 mois, fr. 1.—
Annonces, la ligne ou son espace, 20 cent.
FORT RABAIS SUR LES ORDRES IMPORTANTS
Pour les abonnements, s'adresser à l'Administration de l'Artisan, à Fribourg, et pour les annonces à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg. 2491

Toux, Asthme.

C'est par son efficacité et les bons résultats qu'un véritable remède domestique se recommande. Un tel remède, depuis trente ans employé dans toutes les classes de la population, ce sont les **Pectorines du Dr J. Holl**, d'une efficacité surprenante contre les rhumes, la coqueluche, grippe, les catarrhes pulmonaires, l'enrouement, l'asthme et autres affections analogues de la poitrine. Ces tablettes, d'un goût très agréable, sont recommandées par les médecins les plus réputés. Elles se vendent en boîtes de 75 c. et 1 fr. 10, avec instruction et certificats dans les pharmacies. En gros, Auguste Amann, à Lausanne. H11464L1987



Médaille

Exposition universelle de Chicago.

CÉRAMIQUE

Dallages. — Revêtements. — Plafonds.

Produits céramiques divers pour constructions.

FAIENCES DE TOUS GENRES

unies et décorées.

Décors de tous styles et sur commande, de différents genres imitant le Rouen, le Nevers, l'Italien, le Chinois, le Japonais, le Persan, etc., ainsi que tous les genres dont il sera fourni des dessins.

J. LEUBA, LAUSANNE

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT
Le TONIQUE le plus énergique que doivent employer Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.
AU QUINA
SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX
Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des systèmes nerveux et osseux.

Le VIN de VIAL est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.
Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON. — Toutes Pharmacies.

DÉPÔTS A LAUSANNE pharmacies Pischl, Feyler, Grandjean Cadonau. A VEVEY, Buhlmann Germond. A MONTREUX, Rapin

MÉNAGÈRES! GOURMANDS!

Demandez partout le **Surrogat de Café**



HUNZIKER
Composé des meilleurs blés, de glands et de caramel, ce surrogat réunit ainsi tous les avantages hygiéniques bien connus de ces matières, en évitant les désavantages de la plupart des autres suppléments en cours, et donne au café un **GOUT EXCELLENT**
Préparat. : 2/3 de café. H13Y19 1/3 de surrogat.

On demande pour de suite un bon domestique d'âge mûr sachant traire, soigner le bétail et connaissant à fond les travaux de la vigne. H15270L2567 S'adresser à M. Henri Bron, à Bougy-Villars.

Bégaiement Balbutiement

et tous les défauts de prononciation sont guéris par la H14529Y2509

Clinique WALTHER

pour les vices de l'appareil vocal à BERNE. Altenberg, N° 120
Prospectus gratis.

Un nouveau cours commencera le 15 janvier. Prière d'écrire de suite.

La Filature de Lin BURG DORF

se recommande pour le **FILAGE ET TISSAGE** à façon du chanvre, du lin et des étoupes, aux prix les plus modérés. La matière est filée dans toute sa longueur. Exécution du travail prompt et soignée. H9427Y2035
Dépôts dans toutes les parties agricoles du canton de Vaud.

ON CHERCHE

une demoiselle n'ayant pas dépassé 22 ans pour enseigner le français à une jeune fille et pour lui tenir compagnie. Adresser les offres sous chiffres T14Z, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Zurich. 12

MARIAGE

Un monsieur veuf, sans enfants (40 ans), petite fortune et position indépendante, désire se marier avec dame veuve ou demoiselle ayant fortune en rapport. — Ecrire sous chiffres H15274 L, poste restante, Lausanne. Discretion absolue. Rien des agences.

Une famille qui habite le canton de Thurgovie désire placer son fils de 16 ans, dans une bonne famille, pour apprendre le français et fréquenter l'école secondaire. Elle prendrait en échange un garçon ou une fille du même âge, qui voudrait apprendre l'allemand. S'adresser à M. Herzog, à Cotterd (Vully vaudois)

EN 2-8 JOURS

les gonfres et toute grosseur au cou disparaissent. 1 flacon à fr. 2 de mon eau antigonfreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et dureté d'oreilles; 1 flacon fr. 2 H1475G596
S. F. Scherz, med. & Grub, c/o Appenzel. Rh.-Ext.

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES
Deux éditions bi-mensuelles

ABONNEMENT
Édit. on simple. Fr. 2 — pr 3 mois
» de luxe » 4 35 » 3 »
port comp. Nos spécim. gratis (7)
On s'abonne à Berne chez les auteurs, MM. Nydegger et Baumgart, successeurs de la librairie R-F. HALLE et à Lausanne chez MM. F. Fay et F. Rouge libraires; M. Ch.-W. Tarn, Mlle B. Marchand et Mlle Annam cabinet de lecture, ainsi que chez MM. A. Duvoisin libraire et Marcel, papetier.

Dès février ou mars, beaux appartements de 4, 5 et 7 chambres Très belle vue, jardin. S'adr. à M. Guinand, architecte-entrepreneur, Longeraie 2.

AGUERISON

Comme médicament sérieux apprécié et ordonné depuis longtemps par les meilleurs Docteurs pour combattre énergiquement Rhumes, Toux, Asthme, Bronchite chronique, COQUELUCHE, Catarrhes de tous genres MALADIES de POITRINE PHTISIE, PNEUMONIE.
Nous conseillons à chacun le

GOUDRON BURNAND.

AU GOUDRON de NORVÈGE PUR de provenance directe. Très efficace à l'extérieur contre les Maladies de la Peau, Boutons, Dartres, Varices, Organes sexuels. Le flac. Fr. 1.50. — Remb^t fr. Fr. 2.
Se trouve dans les pharmacies. N'est garanti pur qu'en flacons portant sur la capsule et l'étiquette le nom **Edm. BURNAND, Lausanne.**
Médaille et Diplôme
Exposition Univ. PARIS 1889.

H14620L2430

M. S. Vallotton, notaire à Morges, et ses enfants, M. Fr. Demierre et M. et Mme Aug. Demierre et leurs enfants, en Praz sur Vevey, M. et Mme Eug. Chappuis-Demierre et leurs enfants, à Bremblens, Mlle H. Vallotton, à Morges, et leurs familles, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Emilie Vallotton, née Demierre,

leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur et tante, que Dieu a rappelée à Lui mardi soir 2 janvier 1894, après une longue maladie.

L'enterrement aura lieu le vendredi 5 janvier, à 11 h. et quart. Culte à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part. Il reste encore un repos pour le peuple de Dieu.

H62L20 Hebr. iv. 9.